

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)

Le DEFI vous souhaite un bon mois d'août

**e-DEFI #112 : dernier bulletin avant la rentrée !
Notre prochain numéro sortira le 1er septembre.**

Comme chaque semaine, le DEFI a sélectionné pour vous les meilleures informations du secteur pour vous tourner vers l'avenir.

Au programme de ce 112e bulletin :

Enregistrez-vous pour le Fashion Rendez-Vous de Première Vision les 7 et 8 septembre 2022 au Carreau du Temple à Paris.

Consultez notre article sur l'accord auquel sont parvenus les États membres de l'Union européenne pour réduire leur consommation de gaz de 15% face au risque de rupture de l'approvisionnement en gaz russe.

Découvrez les éléments clés d'une stratégie d'influence basée sur la création de contenus d'après un article de Vogue Business.

Lisez un article paru dans Mode in Textile, le magazine de l'Institut Français du Textile et de l'Habillement, reprenant les enseignements d'une étude sur la location de mode féminine réalisée par Neo Market Studies pour Lizee.

Écoutez la playlist concoctée par France Inter. Nouveautés, grands standards, rock, rap, jazz... accompagneront votre été.

Très bonne lecture,
Clarisse Reille



SALONS

Fashion Rendez-
Vous est de retour
les 7 et 8
septembre au
Carreau du Temple

UKRAINE

UE : les États membres
s'accordent pour
réduire leur
consommation de gaz

STRATÉGIE

Les éléments clés d'une stratégie d'influence
basée sur la création de contenus selon Vogue
Business

Je consulte

MODE DURABLE

Les résultats
d'une étude de
Lizee sur la
location de mode
féminine

CHANGEZ D'AIR

Ecoutez la playlist de
l'été de France Inter

N'oubliez pas de suivre nos réseaux sociaux pour consulter davantage d'articles écrits
ou repérés par le DEFI au quotidien.



Pour envoyer vos suggestions : defi@defimode.org

Votre adresse électronique est susceptible d'être utilisée à des fins d'informations sur les filières de la mode
et de l'habillement. Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)

